PROJET EVALOSCOPE

L'ANALYSE DE LA DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DANS LE MASSIF ALPIN

Coralie ACHIN, Emmanuelle GEORGE, Hugues FRANCOIS,
Frédéric BRAY et André TORRE

LE PROJET EVALOSCOPE EN QUELQUES POINTS CLEFS

Porté par IRSTEA-Grenoble, le projet EValoscope a été mis en œuvre entre 2015 et 2018. Il a visé à **analyser et caractériser la diversification dans les Espaces Valléens** du massif alpin retenus pour cette génération de politique publique.

En premier lieu, ce projet a permis de dresser un état des lieux de la diversification touristique à l'échelle de l'ensemble des EV. Cela s'est traduit par la création de **fiches d'identité des Espaces valléens**, avec la mise en ligne d'informations statistiques, géographiques et touristiques. Sur ce dernier volet, et grâce à différentes classifications, **l'analyse des plans d'actions** des Espaces valléens a mis en relief la diversité des stratégies de diversification touristique à l'échelle du massif alpin. Ces données ont été adossées au StationoScope et sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : www.observatoire-stations.fr

Le projet a également visé à comprendre **l'appropriation de la diversification et du dispositif Espaces valléens** dans les territoires. L'enjeu a consisté à analyser les modalités de mise en œuvre de la diversification et ce faisant, d'identifier les effets leviers comme les points de vigilance.

Le projet a privilégié une **dynamique collaborative** avec les différents acteurs du dispositif. Ainsi, des porter à connaissance réguliers des résultats (encourageant les retours d'expérience en réaction) ont été réalisés auprès des représentants de l'Etat et des régions et du réseau des chefs de projet Espace valléen.

Les principaux résultats de ce projet figurent dans ce document de synthèse. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous tourner vers le Commissariat de massif ou l'un des partenaires du projet.

UNE PRÉSENTATION DU PROJET EN 10 ÉTAPES :

Les stations de ski confrontées à des changements : évolutions climatiques , évolutions des attentes des clientèles

Des dispositifs de politiques publiques mis en place depuis les années 1990

1 2014-2020 : Le dispositif EV en soutien à la diversification touristique des territoires alpins

2 clés de lecture de la diversification : sa nature et son appropriation locale

2 La nature de la diversification : que met-on en œuvre ?

3 Au-delà de la nature de la diversification, des spécificités territoriales au sein du massif

L'appropriation : un processus par étapes

4 Diversifier ou fiabiliser ?

5 Le dispositif EV pour accompagner la mise en œuvre de la diversification

6 A mi-parcours, des points de vigilance

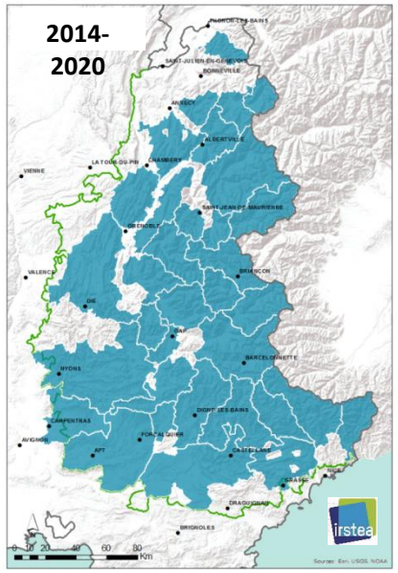

Les Espaces valléens dans le massif des Alpes

1 2014-2020 : Le dispositif EV en soutien à la diversification touristique des territoires alpins

Dispositif Espaces valléens : un dispositif de politique publique co-porté par l'Etat (CGET) et les régions AuRA et Sud, qui s'appuie sur la CIMA et le POIA[1].

Objectif principal : inciter la diversification touristique, *via* la valorisation des patrimoines naturels et culturels spécifiques.

Un programme en 2 temps :
- Phase de candidature (terminée)
- Phase de réalisation (en cours)

2 La nature de la diversification : que met-on en œuvre ?

A l'analyse des plans d'actions élaborés par les Espaces valléens, **la diversification se révèle comme thème majoritaire**, de justesse, parmi les différentes actions proposées (Figure 1A).

Par ailleurs, tout projet de diversification implique une **pluralité d'actions** (dont la promotion ou l'hébergement touristique) aux côtés de la stricte diversification de l'offre touristique.

Trois types de diversification sont privilégiés : la création d'infrastructures structurantes, la valorisation du patrimoine et le développement d'offres de tourisme sportif doux (figure 1B).

3 Au-delà de la nature, des spécificités territoriales au sein du massif

De fortes spécificités entre Espaces valléens existent :

- Selon leur localisation : en AuRA, le développement d'activités sportives de nature est privilégié tandis qu'en Région Sud, l'accent est mis sur les équipements structurants (centres aqualudiques, musées ; Figure 2).

Selon la place des stations de sports d'hiver[2] (figure 3) :

- Les offres touristiques de nature augmentent avec la taille des stations de l'EV (flèche bleue),
- Les équipements structurants diminuent avec l'augmentation de la taille des stations (flèche marron) .

4 Diversifier ou fiabiliser ?

Malgré l'importance donnée à la diversification dans ce programme les acteurs locaux s'interrogent :
- Quelles retombées de la diversification touristique (directes comme indirectes) ? Comment les évaluer ?
- Quelles retombées de la diversification face à celles de l'exploitation hivernale des domaines skiables ?

Face à ces incertitudes, les élus locaux, en lien avec les socioprofessionnels, privilégient la fiabilisation de leur domaine skiable.
Un enjeu : veiller à ce que les deux stratégies restent bien complémentaires.

Fig 1. Place et nature de la diversification dans les plans d'actions des Espaces valléens

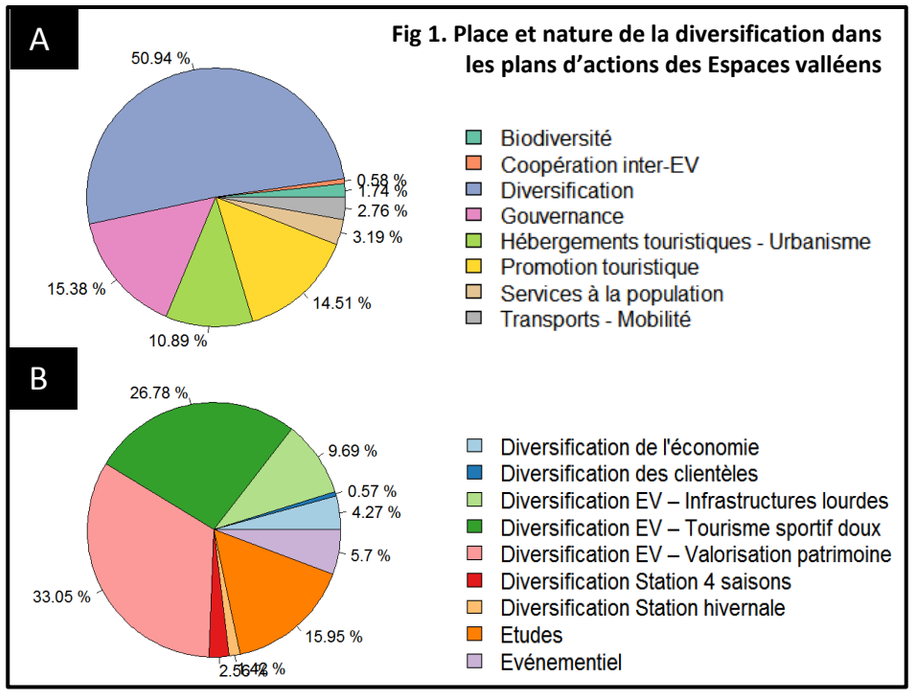

Fig 2. Etat des lieux de la diversification dans les EV des deux régions alpines

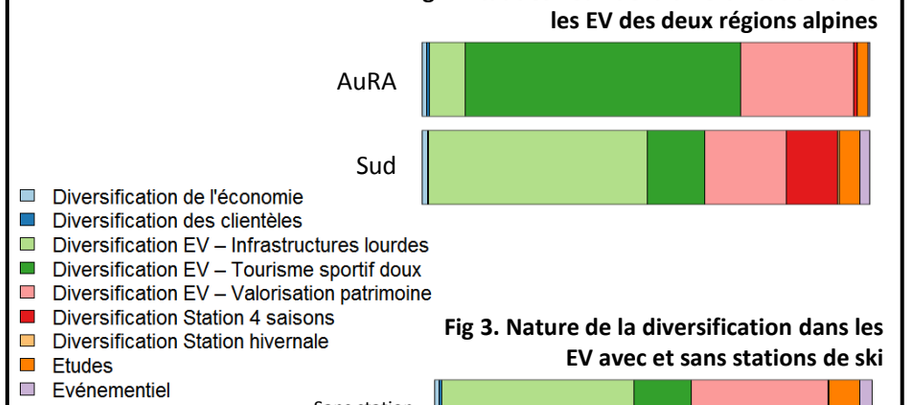

Fig 3. Nature de la diversification dans les EV avec et sans stations de ski

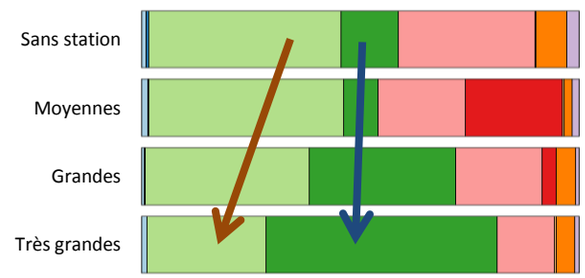

[1] Convention interrégionale de massif des Alpes ; Programme opérationnel de massif des Alpes.

[2] Les catégories présentées ont été réalisées à partir du Moment de Puissance cumulé des stations de l'Espace valléen.

5 Le dispositif EV pour accompagner la mise en œuvre de la diversification

Un facteur de réussite des projets de diversification : la construction concertée des projets.

Un constat : la dynamique (porteuse) des acteurs créée avec la candidature tend à s'affaiblir.

Une vigilance : préserver les dynamiques de coopération en cours, malgré les restrictions budgétaires, la technicité des dossiers ou les soutiens publics à l'activité hivernale des stations

6 A mi-parcours, trois points de vigilance

Quelle spécification de l'offre touristique ? Une volonté de répondre aux attentes des clientèles touristiques (figure 4), mais un manque de connaissance des spécificités du territoire et des attentes des clientèles visées, conduisant au développement de projets similaires de part et d'autre du massif des Alpes.

Le rôle essentiel des chefs de projet en terme de coordination des acteurs et de structuration de la destination touristique est signalé.

Une complémentarité de l'offre touristique entre les territoires est à construire à l'échelle interrégionale avec le rôle d'accompagnement et de capitalisation des porteurs du dispositif à affirmer.
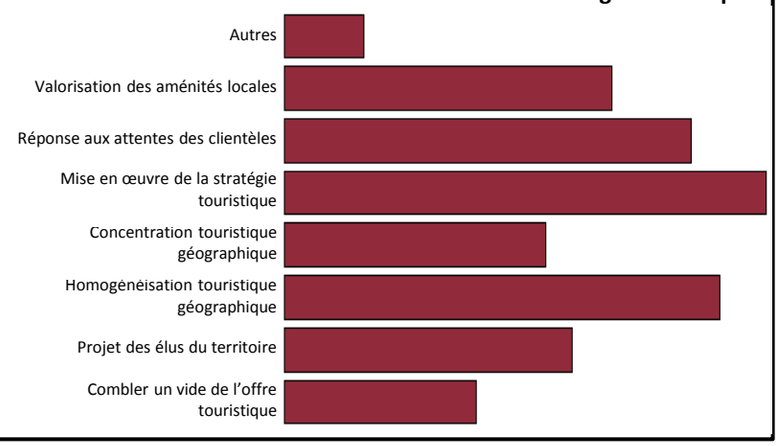
Fig 4. Facteurs ayant influencé le contenu de la stratégie touristique